



PCDR Lierneux

**Partie III:  
Diagnostic partagé  
(mai 2017)**

Joining  
nature  
& cities



◀ Bâtiment agricole, JNC AWP



◀ Bac d'eau à Lansival, JNC AWP



◀ Bâtiment de coeur de village, en schiste, Odrimont, JNC AWP, 2017



◀ Vue depuis Bra vers l'est de la commune, JNC AWP, 2017

# Introduction

Le présent document contient deux parties : le diagnostic AFOM et le diagnostic partagé.

## PARTIE 1. DIAGNOSTIC AFOM.

La synthèse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM), mis en évidence par l'analyse socio-économique du territoire et les restitutions des réunions publiques réalisées dans les villages de Villettes, Trou de Bra, Jevigné, Lierneux, Arbrefontaine, Reharmont et Sart.

## PARTIE 2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ.

Un diagnostic qui croise les deux sources d'informations (objective et subjective) et met en évidence les principaux enjeux sur lesquels s'appuiera la vision stratégique du PCDR.

Ce document est alors un premier levier qui permettra d'élaborer une vision stratégique et les objectifs de développement à un horizon de dix ans.







# Partie 1 :

## Diagnostic AFOM

## NOTE À LA LECTURE

Pour bien distinguer les deux sources d'informations, les tableaux qui suivent les présentent en deux couleurs :

- AFOM tiré de l'analyse socio-économique
- AFOM tiré de la consultation de la population

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<b>CONTEXTE GÉNÉRAL</b>				
LOCALISATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accessibilité routière satisfaisante notamment grâce à l'E25 et aux trois nationales qui traversent la commune (N645, N822, N651)</li> <li>- proximité (en voiture) de Liège et Bastogne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de desserte ferroviaire, gare la plus proche située à Vielsalm (12 km)</li> <li>- déplacements en transports publics difficiles hors temps scolaires</li> <li>- localisation à l'intersection de la province de Liège et de la province de Luxembourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- localisation au cœur de la Haute-Ardenne</li> <li>- dynamiques liées à la localisation à l'intersection de deux provinces et à la proximité de la vallée de l'Ourthe et de l'Ambève (SPDT Liège) et du Parc Naturel des Deux Ourthes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement exponentiel de la fonction résidentielle suite au désenclavement de la commune</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE</b>				
STRUCTURE PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relief marqué par la vallée de la Lienne et de ses affluents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- relief peu adapté aux cultures (labour)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de « loisirs verts » ces 10 dernières années</li> <li>- altitudes les plus élevées de la wallonie</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- territoire bien irrigué (sources, cours d'eau catégories 1, 2 et 3, zone humide, plans d'eau, zone marécageuse au Nord, tourbières ...)</li> <li>- rôle régulateur des tourbières qui atténue fortement les crues et les étiages</li> <li>- présence marquée de l'eau et du patrimoine associé (bacs-abreuvoirs, fontaines, pont de chailles, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risque d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement : aléas globalement faibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'une centaine de sources sur le territoire communal</li> <li>- présence d'anciennes zones d'extraction (schiste) qui induisent la présence de zones humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risques d'inondations par débordements faibles mais à certains endroits précis, coulées de boues ou d'eau</li> <li>- défauts d'égouttages et d'épuration responsables de la dégradation des cours d'eau (menaces sur les biotopes humides).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- richesse du sous-sol (schiste, coticule, mines métalliques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aquifère de faible capacité et à faible profondeur, sensibilité à la pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence des carrières de schiste et de coticule (il n'existe que 2 gisements de coticule dans le monde, Lierneux et Vielsalm)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risques d'éboulements le long des parois rocheuses (essentiellement dans le Nord de la commune)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exploitation des sols pour les pâtures, les cultures annuelles et l'épicéa</li> <li>- localisation dans la région agricole herbagère de Liège</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- manque d'une réserve d'eau suffisante dans les sols</li> <li>- aptitude des sols non favorable aux grandes cultures</li> </ul>		

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
STRUCTURE NATURELLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de dix sites de grand intérêt biologique</li> <li>- 7,2 % du territoire couvert par des zones Natura 2000 (6 zones)</li> <li>- présence de plusieurs réserves naturelles dont l'importante réserve des Prés de la Lienne</li> <li>- 48 % du territoire couvert par des forêts</li> <li>- 90 % de la surface agricole couverte par des prés et prairies</li> <li>- présence de biotopes intéressants surtout dans les fonds de vallée et les anciennes carrières</li> <li>- territoire bien irrigué</li> <li>- qualité des paysages naturels peu urbanisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation de certains biotopes suite aux problèmes d'assainissement des eaux</li> <li>- absence de parc reconnu au plan de secteur</li> <li>- absence de PCDN</li> <li>- manque de démarches de grande envergure initiées par la commune en matière d'environnement</li> <li>- absence d'éco-conseiller</li> <li>- appauvrissement des zones boisées par la plantation massive de conifères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité de la Vallée de la Lienne et de la commune qui constituent un des derniers ensembles préservés en Ardenne</li> <li>- présence d'un patrimoine naturel très riche et diversifié</li> <li>- présence de plusieurs actions de taille modeste en faveur de l'environnement (plus proche des habitants)</li> <li>- existence de deux associations actives dans le domaine de l'environnement</li> <li>- participation au contrat de rivière « Amblève » et adhésion au Pôle de Gestion différenciée et à POLLEC2</li> <li>- participation au plan MAYA, aux conventions « Bords de Routes » et « Combles et Clochers »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence du castor et du raton laveur</li> <li>- développement non contrôlé d'espèces invasives</li> <li>- dégradation de la superficie et de la qualité des zones humides</li> <li>- dégradation des eaux de surfaces par les rejets d'eaux usées et résidus aqueux d'exploitations agricoles</li> </ul>
PAYSAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de nombreux périmètres d'intérêt paysager (Adesa et plan de secteur)</li> <li>- géographie permettant des vues très longues et diversifiées (vallée ouverte) et de nombreux points de vue remarquables dont certains sont mis en valeur (Baneux)</li> <li>- beauté des paysages, calme et tranquillité des villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de la ligne à haute tension qui traverse les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de paysages remarquables et variés</li> <li>- valorisation d'autres points de vue (La Falize, Odrimont, Villettes ...)</li> <li>- présence de 6 grandes unités paysagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- urbanisation récente et rapide ne tenant pas compte des caractéristiques locales</li> </ul>
OCCUPATION DU SOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 97 % du territoire non bâti</li> <li>- proportion très importante des zones boisées (48 %)</li> <li>- 44 % de la superficie occupée par des champs et des prairies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation considérable des terrains à destination résidentielle</li> <li>- diminution constante de la surface agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activités de loisirs représentant 16 % des espaces bâtis de la commune</li> <li>- espaces communautaires : 6 % des espaces bâtis de la commune</li> <li>- espaces consacrés à l'activité économique : 6 % de la surface bâtie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tendance des noyaux de zones bâties à s'étirer le long des voiries régionales</li> <li>- urbanisation récente et rapide ne tenant pas compte des caractéristiques locales</li> </ul>

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
STRUCTURE ET CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- structure historique encore « lisible » et typique de l'Ardenne herbagère (habitat émiétté, organisation spatiale sous forme de hameaux)</li> <li>- utilisation de matériaux locaux pour certaines nouvelles constructions d'inspiration vernaculaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- constructions récentes (pavillonnaire) ne s'accordant pas toujours avec les typologies traditionnelles</li> <li>- RCU commencé mais non abouti</li> <li>- Schéma de Structure Communal commencé mais pas approuvé</li> <li>- constructions récentes de hangars agricoles ou à vocation économique nuisant à l'harmonie d'ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rénovation du bâti traditionnel par le privé</li> <li>- présence de 3 types d'architectures récentes : inspiration vernaculaire, pavillonnaires, chalets</li> <li>- présence d'un ensemble de 42 logements sociaux</li> <li>- mise en place de chartes urbanistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- extension des noyaux villageois le long des axes de communication</li> <li>- apparition de résidences secondaires le long des cours d'eau ou sur les versants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- patrimoine bâti considérable</li> <li>- qualité de l'habitat et cadre de vie</li> <li>- préservation de certains coeur de villages</li> <li>- pierre locale remarquable</li> <li>- présence de fontaines et ponts de schistes, techniques anciennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de valorisation et d'entretien du petit patrimoine</li> <li>- bâti traditionnel en majorité privé : pas de pouvoir d'action de la part de la commune</li> <li>- constructions laissées à l'abandon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- valorisation de certains éléments du patrimoine ancien</li> <li>- possibilités offertes par Qualité-Village-Wallonie (projets déjà mis en place dans certaines communes alentours)</li> <li>- présence de 8 monuments et 2 sites classés ainsi qu'un nombre appréciable de biens repris à l'Inventaire</li> <li>- embellir la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation de certains éléments du patrimoine bâti (chapelles, croix ...) par manque d'entretien</li> </ul>

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
MOBILITÉ VOIES DE COMMUNICATION ET ESPACES PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité de l'E25 qui favorise l'accessibilité routière de la commune vers le territoire wallon</li> <li>- fluidité de la circulation à toute heure</li> <li>- absence de problèmes de stationnement</li> <li>- présence d'un taxi social</li> <li>- rénovation de la route de Reharmont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- traversée de la plupart des villages par une voirie régionale (N645)</li> <li>- voiries rectilignes favorisant la vitesse</li> <li>- présence de carrefours dangereux</li> <li>- revêtements en mauvais état par endroit</li> <li>- nuisances sonores de l'autoroute</li> <li>- mauvais état de la route et absence de trottoir ou trottoir utilisé pour le stationnement</li> <li>- peu de possibilités de covoiturage (communication + parkings)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction d'un rapport d'analyse de la sécurité routière sur la commune (CCATM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2013, moyenne de 1,98 véhicule par ménage sur la commune</li> <li>- présence de charrois forestiers</li> <li>- passage de camions, transports de marchandises à l'intérieur de la commune</li> <li>- sécurité routière</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence du réseau TARPAN avec 43 itinéraires balisés</li> <li>- présence des services TEC avec 3 lignes régulières en temps scolaires</li> <li>- présence d'un réseau de promenades avec des itinéraires propices à la marche et à la découverte de la nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de lignes de chemin de fer et mauvaise desserte en transports en commun hors période scolaire (notamment depuis la gare de Vielsalm vers Lierneux)</li> <li>- peu d'infrastructures cyclables et piétonnes</li> <li>- mauvaise qualité des revêtements des trottoirs</li> <li>- aucun tronçon du RAVeL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménagement de l'ancienne voie vicinale en chemin de promenade pouvant être rattachée au réseau RAVeL</li> <li>- schéma directeur cyclable de wallonie : proposition de deux liaisons cyclables se croisant à Lierneux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution de l'offre de bus communaux au profit d'une offre plus régionale</li> <li>- manque d'équipement dans les écoles, les salles de villages et les églises pour l'accueil des chaises roulantes</li> <li>- manque d'entretien des sentiers de randonnées, taille des haies etc</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement de quelques places publiques dans le cadre de la première ODR (Lierneux et Sart)</li> <li>- existence d'un parc, à Lierneux, à proximité de l'espace de rencontre du Vicinal (plaine de jeux et ancien tram)</li> <li>- amélioration de l'accessibilité des espaces et bâtiments ouverts au public pour les PMR</li> <li>- 30 % des activités du SEL centrées sur le transport de personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de véritables espaces publics dans la plupart des villages</li> <li>- mobilier urbain ancien sans intégration particulière</li> <li>- pas de plaine de jeux pour les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- valorisation de certains espaces publics par la rénovation et entretiens des équipements d'antan</li> <li>- implantation de mobilier urbain récent dans des espaces publics rénovés</li> <li>- rénovation d'anciennes constructions en pierre locale (barbecue ...) pouvant re-devenir des foyers de convivialité</li> <li>- potentielles ré-exploitations de lieux publics : place Ernest Nélis et carrière de la Preux (en faire des pôles d'attraction citoyenne)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés liées à l'entretien des espaces publics nécessitant beaucoup de mobilisation</li> </ul>

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- situation du centre de Lierneux en zone d'assainissement collectif (40 % de la population)</li> <li>- majorité du réseau d'égouttage déjà réalisé</li> <li>- station d'épuration, biologique à biodisques, à la Falize, inaugurée en 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- majorité des zones urbanisées en zone d'assainissement autonome</li> <li>- coût élevé de l'énergie en zone rurale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle de l'effectivité des épurations individuelles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réseaux complets en eau, gaz, électricité et téléphone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conduite Fluxys, ligne et câble haute tension Elia</li> <li>- présence de zone de prévention forfaitaire autour des 5 captages d'eau</li> <li>- lacunes en matière d'internet et de téléphonie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- développement du recours aux énergies plus respectueuses de l'environnement (solaire, éolien,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- canalisation de transport de gaz à proximité de zones urbanisées</li> <li>- passage de la ligne à haute tension aérienne et souterraine à proximité des zones urbanisées</li> </ul>
<b>DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT</b>				
ECONOMIE LOCALE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 % des emplois salariés de la commune représentant le secteur tertiaire</li> <li>- taux de chômage inférieur à la moyenne wallonne</li> <li>- nombreux pôles d'emploi proches (668 postes de travail en 2013 sur la commune)</li> <li>- revenu moyen par déclaration légèrement supérieur à la moyenne de la micro-région</li> <li>- développement du commerce local et des services</li> <li>- présence de l'Institut psychiatrique, pôle d'emploi important</li> <li>- taux de demandeurs d'emploi innocupés (9,62 %) inférieur à la moyenne wallonne</li> <li>- niveau d'éducation plus élevé que la moyenne régionale, mais moins élevé que la micro-région</li> <li>- circuits courts et produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'agriculteurs en baisse constante (24 % d'exploitants en moins en 8 ans)</li> <li>- tendance à l'augmentation de la taille des exploitations agricoles (30 % des exploitations font plus de 50 ha)</li> <li>- manque d'information et de communication sur la présence et les possibilités de développement des circuits courts</li> <li>- manque de rentabilisation de la sylviculture au profit de l'économie communale et de la biodiversité</li> <li>- peu d'innovations</li> <li>- diminution du nombre de commerces</li> <li>- manque de pôles importants d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'indépendants plus élevé que la moyenne de la province</li> <li>- plus de 20 % de la Superficie Agricole Utile de la commune est dédié à des activités labellisées (agriculture biologique)</li> <li>- soutien de la SPI+ au développement économique</li> <li>- présence de PME en faveur des circuits-courts et des produits locaux</li> <li>- collaboration de certaines associations lors d'événements avec des producteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- secteur agricole et élevage en difficulté</li> </ul>





	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
POTENTIEL FONCIER ET PROPRIÉTÉS PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- potentiel foncier important en zones d'habitat à caractère rural, en zones de loisirs et en zones d'aménagement communal concerté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de terrains valorisables appartenant au secteur public (24 ha sur l'ensemble de la commune)</li> <li>- propriétés publiques situées en majorité en zone forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- zones d'extraction représentant une superficie de 47,5 ha en zone urbanisable</li> </ul>	
SECTEUR TERTIAIRE DONT TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certains lieux de rencontres et de réunions dans les villages, favorisés par la première ODR</li> <li>- présence d'un office du tourisme et d'un syndicat d'initiative</li> <li>- grande offre d'hébergement (campings, gîtes, chambres d'hôtes ... proposent plus de 600 lits sur l'ensemble de la commune)</li> <li>- présence d'une multitude de points d'intérêt pour les touristes</li> <li>- déplacement et modernisation de la Maison du tourisme (en 2016)</li> <li>- tourisme vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de grandes infrastructures touristiques</li> <li>- faiblesse de la gestion pour l'accueil de touristes (gîtes)</li> <li>- peu de moyens investis dans le tourisme</li> <li>- non exploitation des pistes de ski en été</li> <li>- absence de parking pour mobil'home</li> <li>- manque d'organisation du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création de lieux de rencontres grâce à la première ODR qui devraient être porteur de nouvelles activités</li> <li>- jumelage avec la commune française de Val-de-Meuse</li> <li>- attraits touristiques : nature, cadre bâti, randonnée, paysage ...</li> <li>- développement du secteur horeca depuis 4 ans</li> <li>- mise en place d'un plan de développement touristique global sur les 5 prochaines années</li> <li>- mise en place d'un « responsable de camps » (territoire très prisé par les mouvements de jeunesse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse constante de fréquentation de touristes</li> <li>- absence d'hôtels</li> </ul>
<b>COHÉSION SOCIALE</b>				
POPULATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- croissance de la population</li> <li>- 84 % de la population dans le Sud de la commune</li> <li>- augmentation constante du nombre de ménages</li> <li>- arrivée de jeunes couples avec enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- population vieillissante (déficit des tranches d'âges plus jeunes, surtout de la classe des 20-29 ans)</li> <li>- augmentation de la population dans les villages au détriment du noyau de Lierneux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- croissance du nombre d'arrivées sur la commune (plus d'arrivées que de départs).</li> <li>- ces dernières années, augmentation de la population dans les anciennes communes : attractivité croissante pour des villages moins équipés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forte décroissance de la proportion de moins de 20 ans depuis 2001</li> <li>- augmentation du nombre de petits ménages</li> </ul>

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombreuses rénovations et parc de logement en bon état malgré son âge</li> <li>- présence de 42 logements sociaux</li> <li>- présence de logements ILA (Initiative Locale d'Accueil) gérés par le CPAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faible part du logement destinés à la location (2,15 %)</li> <li>- difficulté d'accession au logement pour une partie de la population</li> <li>- bâti dispersé, grande proportion de maisons isolées (plus consommatrices d'espace et d'énergie)</li> <li>- manque d'appartements et petits logements en rez-de-chaussée (adaptés au seniors)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de l'Agence Immobilière Sociale « Haute Ardenne » en tant qu'intermédiaire entre les propriétaires et les candidats-locataires</li> <li>- projet de création de logements intergénérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation du prix des maisons, des terrains et des loyers (semblable de la région et micro-région)</li> <li>- part importante de constructions neuves (25 %)</li> <li>- prix du logement en augmentation et insuffisance de terrains à bâtir à prix raisonnable</li> </ul>
SERVICE AUX PERSONNES ET ENSEIGNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence d'écoles maternelle et primaire dans les principaux villages</li> <li>- ouverture d'une crèche communale à Lierneux</li> <li>- développement de l'Agence Locale pour l'Emploi</li> <li>- diversification des services</li> <li>- bulletin communal détaillé, feuillelet d'informations, site internet de la commune</li> <li>- développement de lieux « créateurs de liens » : écoles, buvettes, ...</li> <li>- projet en cours avec l'Institut pour le fleurissement des villages et le ramassage des déchets</li> <li>- activités CPAS et ATL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance de la crèche actuelle</li> <li>- manque maisons de repos</li> <li>- secteur Horeca peu représenté</li> <li>- manque de places dans les écoles de villages</li> <li>- dispersion des services</li> <li>- présence de l'Institut qui donne une image très « médicalisée » à la commune</li> <li>- peu de services intergénérationnels</li> <li>- accès aux services difficile pour les PMR</li> <li>- manque d'information des nouveaux habitants sur la vie communale</li> <li>- manque de communication sur les associations existantes d'aide aux citoyens</li> <li>- indice d'accessibilité supérieur à 30 minutes (hôpital, supermarché ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAS très actif</li> <li>- nouvelles dynamiques (ATL Lierneux, vente directe de produits fermiers ...)</li> <li>- présence du CHS (Centre Hospitalier Spécialisé) unique en Wallonie, avec spécificité d'intégration des résidents dans la vie communale</li> <li>- création d'une brochure avec présentation des communes, des services etc pour l'accueil des nouveaux habitants de Lierneux</li> <li>- présence de plusieurs associations actives pour le soutien au Troisième Age</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de services au troisième âge</li> <li>- absence d'école secondaire sur le territoire de la commune</li> <li>- faible offre pour les jeunes (absence d'une maison de jeunes par exemple)</li> <li>- absence de salle pour que les habitants puissent se réunir</li> <li>- mauvaise cohabitation avec l'Institut psychiatrique</li> <li>- mauvaise cohabitation avec les habitants de « le Tournant de la roue »</li> <li>- mauvaise cohabitation avec les résidents des gîtes touristiques</li> <li>- peu de mobilisation des nouveaux arrivants dans la vie communale</li> <li>- mauvaise intégration des nouveaux habitants</li> <li>- difficulté à fédérer les habitants en dehors de quelques événements festifs</li> </ul>



	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
SPORTS, LOISIRS ET CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de petits pôles culturels (bibliothèque, école de musique, EPN,...)</li> <li>- croissance de la dynamique associative (23 associations contre 16 en 2009)</li> <li>- organisation de quelques manifestations récurrentes (39 % des activités organisées par les comités de villages)</li> <li>- présence d'un hall omnisports et de plusieurs installations sportives extérieures</li> <li>- diversité des associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de centre culturel ou d'organisme fédérateur</li> <li>- peu d'animations dans les villages (événements culturels et autres)</li> <li>- absence de comités de villages et sédentarisation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création de lieux de rencontres grâce à la première ODR qui devraient être porteur de nouvelles activités</li> <li>- esprit de clocher très présent dans les différents villages</li> <li>- potentiel artistique et artisanal</li> <li>- présence d'un SEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- esprit de clocher très présent : chacun dans son village, pas tellement d'esprit communal</li> <li>- peu de soutien communal aux associations existantes</li> </ul>
SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- forte diminution de la quantité de déchets récoltés par les collectes non sélectives (-18%)</li> <li>- mise en place de 6 « bulles à verre », d'un parc à conteneurs et de 3 îlots de propreté</li> <li>- existence d'aides financières de la région wallonne pour la réalisation de travaux destinés à améliorer la performance énergétique des logements</li> <li>- station d'épuration de la Falize, biologique, à biodisques, inaugurée en 2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de motorisation plus élevé à Lierneux qu'en région wallonne (1,98 véhicule/ménage)</li> <li>- peu d'actions de grande envergure en matière de développement durable</li> <li>- au niveau communal, pas de primes en matière d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- opportunités d'intégrer la dimension durable dans le PCDR par la mise en place de l'Agenda 21 local</li> <li>- en 2016, mise en place d'une Politique Locale d'Énergie Locale (POLLEC2), participation au contrat de rivière « Amblève » et adhésion au Pôle de Gestion Différenciée</li> <li>- participation au plan MAYA, aux conventions «Bords de Routes» et «Combles et Clochers»</li> <li>- service de ramassage des déchets mis en place toutes les 2 semaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de motorisation en constante augmentation</li> <li>- pas d'alternatives à la voiture</li> </ul>
<b>DOCUMENTS DE PLANIFICATION, DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION</b>				
PLAN DE SECTEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 % du territoire non destiné à l'urbanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- urbanisation en ruban</li> <li>- manque de zones de services publics et d'équipements communautaires</li> <li>- zones d'activités économiques totalement mises en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de six zones de loisirs</li> <li>- ZACC non urbanisées (33 ha)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- zones constructibles définies sans vision à long terme</li> <li>- zones urbanisables définies de manière généreuse (leur mise en œuvre permettrait de doubler voire tripler la population actuelle de Lierneux)</li> </ul>

	<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
DOCUMENTS RÉGIONAUX ET SUPRA-COMMUNAUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>- territoire couvert par le plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique de l'Amblève</li> <li>- commune partenaire du contrat de rivière Amblève</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de coopérations supra-communales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- association au développement des pôles proches du SDER</li> <li>- association au SPDT Liège</li> <li>- sensibilisation des communes voisines dans le développement rural</li> </ul>	
DOCUMENTS COMMUNAUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bilan positif de la première opération de développement rural</li> <li>- présence d'une convention « bords de routes » et « combles et clochers »</li> <li>- adoption d'un programme communal d'action en matière de logement adopté en janvier 2016 (création de logements intergénérationnels , d'un logement de transit et de logements moyens)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence d'un outil relatif à l'aménagement du territoire</li> <li>- absence d'un outil pour protéger le patrimoine naturel très riche</li> <li>- SSC pas approuvé</li> <li>- RCU pas approuvé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration du SSC pour disposer d'une stratégie de développement territorial</li> <li>- élaboration d'un outil de gestion du milieu naturel (type PCDN)</li> <li>- protection des caractéristiques du bâti au travers d'un RCU (ou Guide Communal d'Urbanisme)</li> <li>- chartes urbanistiques en cours</li> </ul>	





# Partie 2 :

## Diagnostic Partagé

## UN PATRIMOINE TRÈS RICHE ...

Située au cœur de la Haute Ardenne, la commune de **Lierneux s'est développée autour de la Lienne et de sa vallée**. Le relief marqué de ce territoire offre **un patrimoine naturel riche et diversifié**. On dénombre dix sites de grand intérêt biologique, 7,2 % du territoire communal repris en zone Natura 2000, deux réserves naturelles domaniales, quatre périmètres d'intérêt paysager et treize points de vue remarquables ADESA, cinq périmètres d'intérêt paysager repris au plan de secteur ... Par ailleurs, le territoire communal peut être divisé en 6 unités distinctes aux paysages variés, marqués par la présence de la Lienne et des **nombreux cours d'eau** et entourés par les bois. Les surfaces boisées couvrant presque le 50 % du territoire communal et le plan de secteur définissant 90 % de la surface communale en zone non-urbanisable, **Lierneux est une commune éminemment rurale**. Le bâti s'étant installé sous forme d'habitat « émietté » et organisé en hameaux, en est un bon exemple. Cette organisation dispersée du territoire, dessine une commune très divisée. Une des raisons de cette dispersion est liée à la géographie physique : les masses forestières importantes et le relief marqué, divisent l'entité communale. Ainsi, la structure et les qualités paysagères du territoire sont naturellement préservées de l'urbanisation.

Traversée par la Lienne, la commune a développé **un vocabulaire et un paysage de l'eau très riches** avec des ruisseaux, des marais, des tourbières, des carrières, des prairies humides ... Autant de typologies différentes qui accueillent des biotopes tout aussi diversifiés. La présence de l'eau à travers l'entièreté du territoire communal est un élément remarquable. La commune bénéficie donc de deux situations complémentaires : d'un côté, elle est située sur un des points culminants de la Wallonie, lui permettant de profiter de grandes perspectives sur le paysage. D'un autre côté, le fond de vallée offre un paysage très différent, plus resserré et aux biotopes riches, bénéficiant de la proximité de l'eau et des prairies, et protégé des vents dominants. Cette situation est plus favorable au développement de noyaux bâtis.

Le bâti traditionnel, construit en pierre locale, est fort présent mais pas toujours entretenu. On dénombre huit monuments et deux sites classés, 80 biens repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique ainsi que la présence d'un petit patrimoine (fontaines, chapelles ...) toujours en pierre locale.

▼ Vallée de la Lienne, Pont de Villettes, JNC AWP, 2017



▼ Bâtiments historiques de coeur de village en schiste, JNC AWP





## ... MAIS PAS RÉELLEMENT GÉRÉ ET VALORISÉ

Malgré ces atouts et la grande qualité du patrimoine communal, la commune n'a pas initié de démarche de grande envergure en faveur de l'environnement mais poursuit néanmoins des programmes de taille modeste comme le contrat de rivière de l'Amblève, les conventions « Bords des routes » et « Combles et clochers », les mesures agro-environnementales, la semaine de l'arbre et l'opération « Rivières et communes propres ». Depuis 2015, elle adhère au programme POLLEC2.

Plusieurs menaces pèsent sur la qualité des biotopes locaux. Le **développement des espèces invasives** (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, etc. qui font l'objet de plusieurs mesures mises en place au communal, régional, par le Contrat de Rivière, CHS ...), **la diminution de la superficie et de la qualité des zones humides** sujets à l'assèchement par la plantation d'épices, par des remblais non autorisés, par les dépôts sauvages d'immondices ..., **la diminution de la superficie et de la qualité des eaux de surfaces**, due notamment aux rejets d'eaux usées et de résidus aqueux des exploitations agricoles, qui a entraîné une dégradation du milieu aquatique des parties basses des vallées de la Lierre, l'appauvrissement des zones boisées par **la plantation massive de conifères**.

D'un point de vue urbanistique, le développement récent de la commune et l'extension des hameaux en zones résidentielles sous forme de logements pavillonnaires ou isolés, peu intégrés dans le contexte et très consommateurs d'espace, représente une menace pour les espaces naturels et agricoles.

Le paysage est également structuré par l'exploitation agricole des terres (cultures, prairies permanentes, élevage). Comme l'ensemble de la Wallonie, le nombre d'exploitations agricoles a tendance à diminuer (< 60 %) alors que leur taille augmente. La commune traverse donc une sorte de remembrement «naturel», autour d'un nombre de plus en plus restreint d'exploitants. Ce remembrement est une **menace pour la diversité écologique des sites et pour la qualité des écosystèmes** qui s'y développent (disparition des haies bocagères, accentuation de la monoculture, etc.).

▼ Forêt au bord de la N645 à Trou de Bra, JNC AWP, 2017



▼ Vue depuis la commune de Bra, JNC AWP, 2017



## UNE VOLONTÉ D'ACCUEIL ...

Malgré une extension urbaine récente, la structure historique de cœur de village reste très marquée avec **une multitude de petits hameaux**. Lierneux en est le plus gros noyau, dans lequel on retrouve les principaux commerces et équipements.

Le Centre Hospitalier Spécialisé, le plus grand centre psychiatrique de Wallonie qui accueille aujourd'hui 11 % de la population de Lierneux, soit 4 % de la population communale ainsi que 70 % d'emploi de la commune, a influencé fortement le développement du village. Ouvert en 1884, **l'Institut a la particularité de prévoir l'intégration de certains résidents dans des familles et dans les travaux de la commune**. Cette pratique existe toujours aujourd'hui mais a largement diminué.

Le village de Lierneux accueille aussi **42 logements sociaux** (tous situés à Tournant de la Roue) ainsi que **les logements I.L.A.** (Initiative Locale d'Accueil) gérés par le CPAS, qui accueillent les étrangers dès leur arrivée en Belgique et qui assurent un service de proximité par un suivi à tous les niveaux (social, familial, juridique, administratif ...).

Lierneux se tourne également de plus en plus vers **l'accueil d'un nouveau style de tourisme « green » ou « slow tourisme »**. Les principaux atouts sont la piste de ski, le réseau de promenade cycliste et pédestre, le patrimoine naturel et paysager, le patrimoine bâti des villages ardennais typiques, le cadre de vie calme et paisible ... 1.200 lits sont disponibles en gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels. Si la commune suit une tendance à l'amélioration de l'offre de commerces de proximité, le secteur horeca est, au contraire, peu étendu.

▼ Commerces de proximité dans la commune, JNC AWP



▼ Bâtiment principal du CHS, JNC AWP



## ... MAIS UNE ABSENCE D'IDENTITÉ COMMUNALE FORTE

Les chiffres montrent clairement que les tranches d'âge des 0-19 ans et des 20-39 ans tendent à se resserrer, laissant place à une **population vieillissante**. Cette tendance n'est pas alarmante puisque l'ensemble de la région suit une évolution similaire, bien qu'à Lierneux cette diminution soit plus marquée. Elle pourrait être en partie due au manque de services et à l'absence de structures d'enseignement secondaire et d'accueil de jeunes sur le territoire communal et dans un périmètre accessible en transport en commun.

L'intégration et l'implication de tous les habitants dans la vie communale (jeunes, anciens, nouveaux, enfants ...) semblent aujourd'hui être en perte de vitesse. La **structure urbanistique émiettée** ne favorise pas le regroupement identitaire à travers la commune de Lierneux. L'**effet de clocher**, héritage historique, est toujours très présent aujourd'hui.

Les noyaux villageois vivent grâce à leurs habitants et favorisent une grande proximité. La vie du village se développe autour des espaces publics qui sont des lieux de rencontre. Bien que la vie associative soit très présente sur la commune, les habitants déplorent un **manque de lieux publics aménagés** et un manque de qualité dans les aménagements des espaces publics, des lieux de rencontre, des équipements communautaires (intérieurs et extérieurs) existants. La commune compte 2 places de village à Sart et à Lierneux (favorisés par la première ODR). Si la place à Lierneux a été aménagée, par contre, les logements, commerces et horeca prévus pour l'encadrer et l'animer n'ont jamais été réalisés. Par conséquent, la place ne joue pas son rôle de lieu polarisateur et les habitants ne se l'ont pas encore appropriée. Le réseau cyclo-piéton très développé sur la commune, n'est pas toujours en bon état.

**Les cœurs de village ne battent pas au rythme de la vie sociale** et ont donc tendance à s'essouffler. Les habitants soulignent l'augmentation de l'individualisme et **la difficulté à se fédérer** en dehors de quelques événements festifs et déplorent la mauvaise cohabitation avec les touristes, les résidents de l'Institut et les habitants des logements sociaux

▼ Plaine de jeux à Sart, JNC AWP



▼ «Pré du Renard» à Lierneux, JNC AWP, 2017





## UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE LOCALE TRÈS PRÉSENTE ...

A la richesse patrimoniale et paysagère de la commune, s'ajoute **un rituel de festivités**. En effet, chaque année, les villages organisent des événements (Foire de la Saint André en décembre, fête du coticule en juillet ...), célèbres, pour certains, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et symboles d'un passé riche et toujours actif.

**La forte présence d'associations** rythme la vie de la commune et de ses habitants. Bien que Lierneux ne possède pas encore de centre culturel ou comité fédérateur, de nombreux pôles associatifs se développent (musique, sports en tous genres, festivités, culture, ateliers créatifs ...). Ainsi, on peut compter une vingtaine d'associations culturelles ou comités de village qui se réunissent dans des maisons de village et/ou dans des lieux de rencontre (certains ont été créés ou rénovés dans le cadre de la première opération de développement rural).

Ces lieux et locaux associatifs deviennent les lieux publics privilégiés. Vecteurs de liens sociaux, **ces associations citoyennes forment un socle stable pour le développement de la commune**. Sur base de ces forces vives existantes, la commune de Lierneux semble vouloir retrouver une dimension communautaire, bien que les habitants déplorent le manque d'activités intergénérationnelles et pour les jeunes. L'extension récente, autour des hameaux, en zones résidentielles crée des décalages entre les réseaux existants et les nouveaux habitants qui ne prennent plus part à cette vie communale. Mais l'arrivée de ces nouveaux habitants (notamment des jeunes couples avec enfants), est une opportunité pour soutenir et dynamiser la vie communale.

▼ Complexe sportif «Le Point du Jour» à Lierneux, *site de la commune*



▼ Fête de Saint André, *site de la commune, 2015*



## ... MAIS UN MANQUE DE LIENS DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE

Le réseau associatif communal est aujourd'hui suffisamment présent et étalé sur le territoire communal. **Le soutien d'un organisme fédérateur** qui assurerait la coordination entre toutes ces associations très locales et la communication sur les différents événements serait un tremplin essentiel à cette dynamique.

Les associations n'ont pas encore de rayonnement supra-communal. **Une communication efficace** sur celles-ci comme sur les différents événements sera un outil pour la commune et les associations pour, d'une part, être organisées, et d'autre part, être visibles dans un contexte plus large. Par ailleurs, les citoyens pourront être plus facilement au courant et participer aux événements organisés dans les autres villages.

Les extensions des noyaux historiques, constituées par des maisons isolées, étalées le long des axes de communications, marquent une différence forte avec les noyaux villageois denses et plus vivants. La **croissance de la motorisation** est due au manque d'un service de transport en communs de qualité. La situation communale très rurale donc dispersée et très peu dense, ne pourra pas permettre de développer et viabiliser le réseau de transports en commun.

La faible densité ne permet pas d'accueillir une offre variée en services et commerces. Les noyaux villageois sont peu ou pas équipés que ce soit en services (faible offre pour la petite enfance et les jeunes, absence de structure spécifique pour les seniors, manque de structures de soins de santé ...) ou en commerces. Le manque d'infrastructures peut engendrer l'effet « village dortoir » et la disparition de la vie sociale. Le **risque du « tout résidentiel »** est croissant. De plus, dans les dernières années, on remarque une augmentation de **maisons saisonnières** (résidences secondaires).

Une **réelle coopération supra-communale** pourra permettre à Lierneux et au réseau de communes créé, d'atteindre une **taille critique** pour accéder à un niveau de services intéressant sur le territoire rural.

▼ Rue des Marcadènes à Lierneux, JNC AWP



▼ Maison pavillonnaire ou isolée à Florêt, JNC AWP



## UNE VOLONTÉ DE « FAIRE LOCAL » ...

Les qualités environnementales et paysagères, le cadre de vie calme et paisible ... autant de critères qui attirent des personnes avides de nature et de randonnées. Pour un avenir tourné vers le **développement durable**, une des volontés de la commune est de mettre en place, à travers le PCDR, un **Agenda 21 local**. Le développement de pratiques plus durables crée un réel intérêt à travers le territoire, bien que la commune ne soit pas encore réellement visible à cette échelle.

La qualité de vie et des paysages attire de plus en plus de loisirs et de tourisme verts. Pour répondre à ce besoin croissant de nature et de « local », de nouvelles fonctions voient le jour sur la commune : le **réseau TARPAN** (tourisme, accueil, randonnée, patrimoine, agriculture et nature) qui propose une quarantaine de circuits balisés à travers le territoire et les paysages diversifiés, un **réseau de producteurs locaux** et de vente à la ferme, **des ateliers de « cuisine locale »**, des chambres d'hôtes et gîtes, des lieux d'accueil de camps de jeunes ...

Par ailleurs, le territoire offre encore aujourd'hui, des **ressources très présentes et de qualité**, bien que trop peu exploitées : bois, eau, coticule ... . Ces ressources très spécifiques à la commune de Lierneux sont un potentiel de développement local et durable intéressant et exploitable.

La **mise en valeur des ressources et produits locaux** ainsi que la **recherche d'exemplarité** dans les pratiques durables servira à renforcer l'identité et l'attractivité de la commune qui pourrait mettre à profit sa localisation entre deux provinces et s'affirmer dans les circuits touristiques mis en place par le SPDT Liège et le parc naturel des deux Ourthes.

▼ Réseau de promenades et balisage, JNC AWP, 2017



▼ Plan du réseau TARPAN à Trou de Bra, JNC AWP





## ... MAIS UNE ÉVOLUTION QUI VA À L'ENCONTRE

Dans cette recherche de développement plus durable, l'évolution de l'agriculture et des terres cultivées est problématique. Aujourd'hui, **20 % des terres fournissent des produits labellisés, alors que 30 % des surfaces s'orientent vers une production plus industrielle avec des exploitations de grande taille.** Dans ce contexte, un choix devra être fait pour orienter le développement agricole vers des pratiques durables. Pour permettre à ces réseaux de **produit locaux** d'exister et d'être efficaces, il est essentiel de les rendre visibles à une échelle plus large, en communiquant notamment et en facilitant l'accessibilité aux marchés de produits locaux ... Dans une recherche de proximité, l'offre d'emploi local est importante. La proximité de 2 autoroutes (E25 et E42) ainsi que les voiries nationales qui traversent la commune, peuvent faciliter l'installation de nouvelles entreprises.

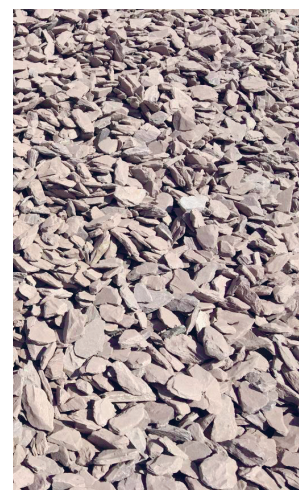
Si Lierneux est bien desservie par le réseau routier, les déplacements doux n'y sont cependant pas sécurisés, ni suffisamment qualitatifs. Les parcours de randonnées et cyclo-piétons, nombreux et très présents sur toute la commune, **ne sont pas toujours mis en valeur, ni entretenus** (manque de moyens pour l'entretien et la valorisation d'un réseau si étendu). La voiture est donc largement favorisée au détriment de la vie locale.

Lierneux ne dispose pas encore de documents relatifs à l'aménagement du territoire à l'échelle communale. L'absence d'un RCU (Guide communal d'urbanisme) et d'un SSC (Schéma de développement communal) ne permet pas de définir les volontés communales. Le PCDR et l'Agenda 21 local, associés aux **chartes urbanistiques en cours**, permettront aux citoyens, aux associations ... de donner leur avis et de proposer aussi bien **une vision idéale, intégrale et commune** pour l'avenir de leur commune, ainsi que de proposer **des actions concrètes** à mettre en place.

▼ Carrière de coticule Thier del Preu, JNC AWP, 2017



▼ Paillettes de schiste







◀ Vue depuis les Villettes vers Bra, JNC AWP, 2017



◀ Prairies pour l'élevage bovin, JNC AWP



◀ Sylviculture, JNC AWP



◀ Sylviculture à Trou de Bra, JNC AWP

## Conclusion

En conclusion, le **patrimoine paysager très diversifié et reconnu**, bien que peu connu et mis en valeur sur le territoire offre à Lierneux un fort potentiel identitaire ainsi qu'une grande opportunité de développement. Le cadre de vie calme et paisible, la qualité environnementale et paysagère, le patrimoine culturel et bâti, la dynamique associative, la production locale ..., peuvent offrir une grande qualité de vie aux habitants actuels et futurs.

Ce regain d'intérêt pour le « local » et le « rural » ne doit pas être détaché d'un **repositionnement de la commune au sein de son territoire** (amélioration des connexions et de la communication).

En proposant des activités peu présentes sur le territoire et en valorisant ses ressources locales, Lierneux pourra se développer au cœur de la Haute Ardenne, en tant que **commune pilote et exemplaire** dans les réflexions sur les filières courtes, la production raisonnée, les questions environnementales, etc.

**Pour définir cette vision stratégique, trois objectifs apparaissent importants : re-définir l'identité communale, renforcer sa connectivité et mise en réseau (dans son territoire et vers les communes aux alentours) et créer sur la commune une nouvelle attractivité.**

